

COMMUNE DE FARAMANS

Compte-rendu du Conseil Municipal

SEANCE DU 8 JUILLET 2021 à 20h00

Absente : A.-L. Dubois.

1 – Signature avec le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports de la convention de partenariat « Plan de relance numérique 2021 »

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le partenariat avec l'éducation nationale a pour objectifs de favoriser l'acquisition par les élèves d'une culture et de compétences numériques, la relation entre les familles et l'école, de mettre en réseau les écoles entre elles et avec le collège du territoire et de lutter contre la fracture numérique.

La commune de Faramans, conjointement avec Madame la Directrice de l'école, avait répondu à l'appel à projet « pour un socle numérique dans les écoles élémentaires ».

Notre projet a été retenu.

Nombre de classes éligibles : 4

Il est prévu d'acheter pour 6 200€ maximum d'équipements numériques et 800€ d'abonnement.

Cet investissement sera subventionné à hauteur de 70% pour l'équipement numérique et 50% pour l'abonnement par l'éducation nationale.

Il est nécessaire de compléter et de retourner la convention de partenariat.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer cette convention de partenariat.

2 – Aménagement de sécurité dans le Centre-Bourg de Faramans – Plan de financement – Tranche 1

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la 1ère tranche des travaux d'aménagement du Centre-Bourg est financée suivant le plan de financement ci-dessous :

- DETR : 40 318,26 € HT correspondant à 20% du montant des travaux, subvention obtenue le 05/06/2020.
- Département : 40 000,00 € HT correspondant à 19,84 % du montant des travaux, subvention obtenue le 14/10/2020.
- Région : 75 000 € HT correspondant à 37,20% du montant des travaux, subvention obtenue le 08/03/2021.
- Commune (autofinancement) : 46 273,02 € HT correspondant à 22,96 % du montant des travaux

Soit un total de 156 922,95€ HT de subvention pour un montant de travaux total de 201 591,28€.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement concernant la 1^{ère} tranche de travaux d'aménagement du Centre-Bourg.

Compte-rendu du Conseil Municipal des Enfants

SEANCE DU 29 JUIN 2021

1. Intervention de M. Le Maire :

G. Bourdat est intervenu pour féliciter les jeunes élus pour leurs idées et leur travail pendant cette année. Il a précisé que certaines propositions, comme le pumptrack, ne peuvent être réalisées, pour l'instant, ni par le CME, ni par la commune, il faudra trouver des subventions. Ce projet ne peut aboutir rapidement.

2. Installation de nichoirs :

Les employés communaux ont installé les nichoirs et les panneaux explicatifs. Les élus se sont rendus, à pied, sur la base de loisirs pour voir le résultat. Chaque nichoir porte le nom d'un conseiller.

3. Présentation de la 2^{ème} proposition pour le pumptrack:

G. Jouvhomme a présenté une 2^{ème} proposition d'aménagement d'un pumptrack. Il serait situé près du city stade. Ce projet est intéressant car il propose une piste adaptée à plusieurs niveaux. Le coût de 75 090 € TTC est un peu moins élevé que celui de la 1^{ère} proposition.
La commune devra certainement faire un choix parmi d'autres projets communaux.
Il assure aux élus qui partent en 6^{ème} qu'ils pourront suivre le projet s'ils le désirent.

4. Bilan financier

Le Conseil Municipal d'Enfants avait un budget de 4872,58 €

Il a dépensé 1056,92 € : 290€ (achat et pose de panneaux de basket) ; 729,71 € pour les nichoirs (Achat, pose et fournitures diverses) ; 37,21 € de ballons pour la récréation.

La saison se termine avec un reste de 3815,66 € qui sera reporté sur le mandat prochain.

Les jeunes élus sont contents, leur objectif était de faire des économies pour le pumptrack. Malgré cela, ils ne pourront pas le payer et ils ont de la peine à l'accepter.

5. Bilan de l'année

Chaque élu a été invité à écrire ce qu'il pensait de l'année de CME :

*Dans l'ensemble, les jeunes élus sont satisfaits du déroulement de cette année et des idées qu'ils ont proposées pour améliorer la vie dans leur village.

*La plupart trouve que les réunions sont bien assez longues ; certains proposent de se réunir plus souvent.

*Si certains voudraient un budget plus important, d'autres pensent qu'il ne faut pas faire des propositions trop coûteuses.

*Pour terminer, les élus pensent à leurs camarades qui vont partir au collège, ils leur souhaitent bonne chance et désirent les inviter. Ils espèrent que les nouveaux élus seront bien accueillis, qu'ils continueront les projets en cours et qu'ils en trouveront de nouveaux.

Les adultes présents ont donné leur avis sur l'année écoulée :

*Ils félicitent les jeunes élus pour leurs idées et leurs propositions. Ils sont heureux d'avoir participé à des discussions intéressantes.

*Ils regrettent que la motivation de chacun ait diminué au fil du temps. Les dernières réunions ont été moins sérieuses.

*Il faut bien savoir que si on n'est pas ou plus intéressé, on peut démissionner ; d'autres enfants ont certainement envie de faire partie du CME.

*Il ne faut pas oublier que l'élu représente ses camarades.

*Le cahier distribué en début d'année n'a pas été un outil que les élus ont utilisé.

6. Questions diverses

- Des tables de pique-nique ont été installées sur la base de loisirs par Bièvre Isère Communauté.
- Il faudrait installer un filet sous le préau de l'école primaire pour empêcher les ballons de passer au-dessus de la petite salle.
- G. Jouvhomme précise aux jeunes élus que les adultes se sont réunis et ont réfléchi à divers aménagements routiers. Un seul pourrait être retenu actuellement, c'est l'amélioration du flux de circulation chemin des Chapelles.

Après avoir remercié les jeunes élus pour leur travail, les élus adultes pour leur investissement, Martine Crasez pour avoir suivi leurs débats et les avoir relayés dans la presse locale, G. Jouvhomme a levé la séance et a souhaité de bonnes vacances à tous.

Informations diverses

1. Liste des professionnels de santé

Les professionnels de santé suivant sont présents à l'Espace de Santé d'Autimont (situé au 17, chemin de La Porte Bleue) :

Médecin généraliste BREDY :	04 74 54 25 17
Médecin généraliste CATTIN :	04 74 57 91 78
Soins infirmiers :	04 74 20 35 33
Kinésithérapeute :	04 74 59 36 10
Diététicien-Nutritionniste :	06 67 45 07 19
Orthophoniste :	06 71 41 76 66
Kinésiologue :	06 50 28 06 95
Psychologue-Psychothérapeute :	06 34 10 29 98
Pédicure-Podologue :	07 86 57 72 84
Ostéopathe :	06 43 14 94 58
Etiopathe :	06 51 55 50 73
Energéticienne (acupuncture) :	06 35 32 43 20
Réflexologue plantaire :	06 89 56 18 91
ADMR :	04 74 54 29 45

Le Cabinet dentaire (04 74 54 39 64) et la Pharmacie (04 74 54 27 06) sont restés dans leurs anciens locaux.

La Coache de vie (06 88 51 23 43) exerce dans le Pôle médecine douce localisé au 119, montée de l'église (ex cabinet de la kiné).

D'autre part, pendant cette période de Covid-19, Céline CARBONI en association avec le Cabinet infirmier réalisent des tests antigéniques. Pour bénéficier de ce test avec prélèvement naso-pharyngé, adressez-vous à la pharmacie (04 74 54 27 06).

De plus, les deux médecins généralistes et la pharmacie peuvent vacciner leurs patients.

Si vous connaissez d'autres professionnels de santé voulant s'installer à FARAMANS, contactez la Mairie.

2. Arrivée de nouveaux professionnels dans des bâtiments communaux

A compter du mois d'Août, un 3^{ème} médecin généraliste s'installera à la Maison de Santé dans les anciens locaux de l'ADMR.

La section ADMR a, depuis le 1^{er} juillet, ses bureaux au rez-de-chaussée de la maison GUILLOU Ludovic.

En Septembre, une psychomotricienne va rejoindre les autres professionnels de santé. Elle s'installera dans la maison RAMU.

Pour rappel, depuis le 1^{er} Mars 2021, tous les Vendredis après-midi, Mme Myrtille DANZO (architecte) est présente dans son local au 119, montée de l'église (ex-local de la kiné Céline CODURI). Vous pouvez la contacter au 06 67 60 92 89.

3. Locaux disponibles

Des locaux pouvant convenir pour l'installation d'un nouveau commerce, de professions libérales réglementées, de services, de médecins sont disponibles au centre bourg.

Si vous connaissez des candidats, adressez-vous à la Mairie : 04 74 54 22 97 mairie.faramans@gmail.com

4. Défibrillateur

Trois défibrillateurs sont mis à la disposition de la population :

- Un sous le porche, entre la maison RAMU et l'Espace de Santé d'Autimont.
- Un autre est situé devant l'accueil du Golf.
- Enfin, un autre est positionné vers les sanitaires Est du Camping.

5. Diverses souscriptions en lien avec la Fondation du patrimoine

La souscription pour la Restauration du clocher de l'église se poursuit.

De nouveaux dons ont été réalisés en ce début d'année.

Pour l'instant, 23 541 euros ont été récoltés.

Pour prendre connaissance du projet ou faire un don :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/l-eglise-saint-joseph-de-faramans

La souscription pour la Restauration du mur de soutien, en galets roulés, du parvis de l'église commence.

Pour l'instant, 420 euros ont été récoltés.

Pour prendre connaissance du projet ou faire un don :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/mur-de-soutenement-du-parvis-de-leglise-saint-joseph-de-faramans

Enfin, en lien avec la société de pêche locale La Fario des Eydoches, la souscription pour la réhabilitation du lavoir communal a été lancée.

Pour l'instant, 520 euros ont été récoltés.

Pour prendre connaissance du projet ou faire un don :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/lavoir-communal-de-faramans

Les consultations pour choisir les entreprises qui feront les travaux sont en cours.

Ces trois chantiers vont débuter entre le 4^{ème} trimestre 2021 et le 1^{er} trimestre 2022.

Merci d'avance pour vos participations.

6. Marché hebdomadaire

Le Marché hebdomadaire, du Mardi matin, a lieu sur la Place du Tailleur.

Vous pouvez retrouver vos commerçants ambulants habituels :

- Primeur SAID,
- Traiteur THIEBAULT,
- Fromager MISTRULLI,
- Poissonnerie POCHON.
- Œufs MANGE,
- Chocolats PAGES,
- Ferme du SOZEA.

Ces professionnels complètent l'offre commerçante de FARAMANS :

- Bar-Jeux-Tabac-Presse-Relais colis-Point vert,
- Boulangerie,
- Livraison de repas à domicile,
- Boucherie,
- Pizzeria,
- Salon de coiffure.

Certains d'entre eux (Boucher, Boulanger, Coiffeuse, Livraison de repas) exercent dans des locaux appartenant à la commune. Leurs loyers permettent à la municipalité d'avoir une fiscalité maîtrisée.

Alors n'hésitez pas à franchir le pas, à participer au Marché hebdomadaire et à pousser la porte de nos commerçants et artisans.

7. Une seconde vie pour vos masques chirurgicaux

Bièvre Isère Communauté a équipé l'ensemble des mairies du territoire de poubelles spécifiques pour le recyclage des masques chirurgicaux.

A Faramans, cette poubelle est à votre disposition dans le hall de l'Agence postale-Accueil Mairie.

Alors n'attendez plus, apportez vos masques usagés, ils pourront peut-être servir à la confection de t-shirts !

8. Foodtruck

Depuis mi-juin, "Den & Dan Sandwichs" est présent, tous les jours de 10h à 22h, sur la Base de Loisirs de FARAMANS, vers la salle d'animation du stade.

Ce Foodtruck fait le bonheur des résidents du Camping municipal, des Randonneurs, des Pêcheurs, des Golfeurs, des jeunes et des moins jeunes de FARAMANS et du bassin de vie.

9. Flyer

Comme tous les deux ans, le Conseil Municipal de Faramans va diffuser un flyer, tiré en 10 000 exemplaires, dans les boîtes aux lettres de notre village et celles de notre bassin de vie, afin de mettre en évidence les services, commerces et artisans de notre commune.

Les professionnels de la commune ont été contactés pour savoir s'ils souhaitent être répertoriés sur ce flyer.

Si vous êtes un nouveau professionnel ou si vous avez été oublié, contacter la Mairie : 04 74 54 22 97

Retrouvez toutes les informations communales sur www.faramans.fr